

Aide-mémoire de la session d'information VIA

14 juin 2018 de 9 h à 10 h 30

Sujets	
1.	<p><u>Ouverture de la rencontre</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Mot de bienvenue et lecture de l'ordre du jour par M^{me} Martine Leroux• Présentation des différentes personnes qui vont intervenir
2.	<p><u>Programmes d'études</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Fermeture des codes de cours en formation de base diversifiée (FBD)<ul style="list-style-type: none">○ Comme annoncé dans la lettre du 10 avril dernier, les codes de cours des programmes d'études de l'ancien curriculum fermeront le 30 août 2018 pour faciliter l'administration des cours d'été.○ Les codes de cours d'établissement de toutes les matières restent ouverts pour l'année scolaire 2018-2019.○ Pour connaître la liste des codes de cours ainsi que leur date de fermeture prévue, veuillez consulter le diaporama en annexe Programmes d'études FGA.• Nouvelles publications de programmes d'études et d'instruments d'évaluation<ul style="list-style-type: none">○ Le programme d'études <i>Engagement vers sa réussite</i> est en processus de traduction.○ Pour connaître la liste des programmes d'études et des instruments d'évaluation qui ont été publiés depuis avril, veuillez consulter le diaporama Programmes d'études FGA.• Modifications aux instruments d'évaluation<ul style="list-style-type: none">○ Dans un souci d'équité à l'ensemble de la population en formation générale des adultes (FGA), les grilles d'évaluation à interprétation critérielle seront ajoutées au cahier de l'adulte ainsi qu'aux définitions du domaine d'évaluation (DDE). Ainsi, ces grilles deviennent prescrites au même titre que les DDE.○ Les grilles d'évaluation à interprétation critérielle devront également être utilisées pour les évaluations en aide à l'apprentissage pour que l'adulte puisse se familiariser avec celles-ci.○ L'ajout des grilles d'évaluation aux DDE nécessite un processus d'édition. Ce sera donc une occasion d'apporter des modifications aux instruments d'évaluation au regard des recommandations, commentaires et suggestions que le réseau a partagés aux différents responsables des programmes d'études.<ul style="list-style-type: none">▪ L'exercice a été fait avec BIM et les responsables de chaque dossier pour valider les changements proposés. Toutes les décisions sont communes.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour plus de détails sur les modifications aux instruments d'évaluation propres à chaque matière, veuillez consulter le diaporama Programmes d'études FGA. • Liste Info/Sanction – amalgames de différents programmes d'études <ul style="list-style-type: none"> ○ Il y a eu deux Info/Sanction concernant les amalgames des différents programmes d'études entre l'ancien et le nouveau curriculum. Ces Info/Sanction concernaient les programmes d'études <i>Mathématiques</i> et <i>Français, langue d'enseignement</i>. ○ Il est également possible de se référer au responsable de la sanction de la commission scolaire ou au document des conditions d'admission produit par la formation collégiale. Conditions d'admission - Programmes d'études conduisant au DEC ○ Dans le cas des mathématiques, un outil a été créé pour voir les passerelles entre la formation générale des jeunes (FGJ) et la FGA pour l'ancien et le nouveau curriculum. • Diffusion des prototypes d'épreuves (versions Word et PDF) <ul style="list-style-type: none"> ○ À la demande du personnel enseignant, les prototypes d'épreuves vont désormais être diffusés en versions Word et PDF. ○ Les épreuves ministérielles restent uniquement en version PDF. • Info/Sanction – transfert des épreuves entre commissions scolaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Ce dossier relève de la Direction de la sanction des études (DSE). L'analyse est en cours et une communication de la DSE sera bientôt émise à ce sujet. • Formateur-accompagnateur en mathématiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Une proposition a été faite au Comité de vigie pour offrir les services d'une personne à temps plein pour l'année scolaire 2018-2019 afin d'accompagner le personnel enseignant et les commissions scolaires dans l'enseignement et l'évaluation en mathématiques en FBD. Cette ressource s'ajoutera à la responsable du programme d'études <i>Mathématiques</i> au Ministère et à l'Équipe-choc pédagogique déjà en place. ○ Des formations régionales seront proposées. La ressource se déplacera pour aller rencontrer des équipes de mathématique pour répondre aux questions et offrir des formations. ○ La personne ressource est M. Martin Francoeur de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles. Pour connaître ses coordonnées et s'inscrire aux formations, veuillez consulter le diaporama Programmes d'études FGA. • Site d'accompagnement – Carrefour FGA <ul style="list-style-type: none"> ○ À titre de rappel, les principaux liens du Carrefour FGA sont placés en hypertexte dans le diaporama Programmes d'études FGA.
3.	<p><u>Règles budgétaires 2018-2019</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des mesures de la formation générale des adultes <ul style="list-style-type: none"> ○ Le diaporama Règles budgétaires des commissions scolaires 2018-2019 à 2020-2021 indique les pages du document <i>Règles budgétaires de fonctionnement</i> où les différentes mesures sont présentées.

	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des différentes mesures <ul style="list-style-type: none"> ○ Il y a un ajout à la mesure 12090. L'information concernant l'application de cette mesure sera acheminée au cours de la prochaine année scolaire. ○ La mesure 15044 est une allocation acheminée dans les commissions scolaires qui permet aux centres d'éducation des adultes de développer certaines activités d'exploration professionnelle pour inciter certains élèves à explorer au niveau de la formation professionnelle. ○ La mesure 15114 est un nouveau projet. Il s'agit de deux cours, actuellement en élaboration, qui permettront aux élèves de développer des compétences en entrepreneuriat. Une commission scolaire par région administrative pourra participer à la mise à l'essai de ce nouveau programme d'études. ○ La mesure 15166 « Accroche-toi à la FGA » permettra l'embauche ou le maintien de ressources professionnelles ou de soutien pour accompagner le personnel ainsi que les élèves en difficulté.
4.	<p><u>Mesures 15161-15162-15163</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le diaporama Mesures 15161-15162-15163 résume les objectifs de ces mesures. Toutes les informations relatives à ces mesures seront également contenues dans un guide administratif. Il est conseillé de sauvegarder le guide administratif qui accompagnera les demandes de présentation de projet. Le guide sera disponible dans Collecte-Info, mais une fois que l'accès à Collecte-Info aux différentes mesures sera fermé, le document ne sera plus accessible. • Précisions concernant les mesures 15161-15162-15163 <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour la mesure 15161, un changement a été fait au niveau du financement. Dorénavant, pour répondre à une demande du réseau, l'échelle des allocations versées va de 10 000 \$ à 45 000 \$. ○ Pour la mesure 15162, un projet ayant été financé par la mesure 30132, en 2016-2017 ou par la mesure 15162, en 2017-2018, peut être soumis à nouveau. Toutefois, la valeur ajoutée à celui-ci doit être explicitement démontrée. ○ Pour la mesure 15163, l'allocation maximale est de 25 000 \$ par projet. Celle-ci est attribuée en totalité au début du projet. ○ Pour l'ensemble des précisions apportées, veuillez consulter ce diaporama. • Répartition budgétaire des projets <ul style="list-style-type: none"> ○ Dans l'éventualité qu'un projet est déposé et qu'aucune réponse n'est reçue de la DE AFC dans un délai de quatre semaines, vous êtes invités à communiquer avec M^{me} Éloïse Gamache, responsable des dossiers portant sur la littératie, qui pourra valider avec Collecte-Info la réception de votre projet. ○ Comme les formulaires de présentation d'un projet seront disponibles jusqu'au 14 décembre 2018 ou jusqu'à l'épuisement des disponibilités financières, il est recommandé de présenter son projet le plus tôt possible.

5.	<p><u>Plan d'action numérique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une offre de formation et d'accompagnement pour le Plan d'action numérique sera mise en place dès la rentrée scolaire 2018. La formation relèvera du Bureau de mise en œuvre du Plan d'action numérique.
6.	<p><u>Codes de cours du développement des habiletés spécifiques (DHS)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi à une demande d'accompagnement au Comité de vigie en mai 2018 <ul style="list-style-type: none"> ○ Une lettre, comportant une annexe et un lien vers un webinaire, sera transmise afin de fournir des précisions sur le Collecte-Info. • Séances d'information tenues en novembre 2017 <ul style="list-style-type: none"> ○ D'autres matériels d'accompagnement seront disponibles sur le site du Carrefour FGA à l'adresse suivante : Accompagnement national/cours DHS <p>Pour plus de détails, voir le diaporama Codes de cours DHS</p>
7.	<p><u>Rencontres 2018-2019</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • À la demande du réseau, la rencontre nationale est renouvelée pour 2019. Celle-ci aura lieu du 23 au 25 janvier 2019 et sera offerte en deux parties. <ul style="list-style-type: none"> ○ 1^{re} journée : Services complémentaires. Les directions de centres et de services FGA-FP sont invitées à y participer. ○ 2^e et 3^e journées : Implantation du nouveau curriculum. Les directions de centres et de services FGA et les responsables de soutien pédagogique (RSP) sont invitées à y participer. Un appel de proposition d'atelier sera lancé au réseau dès la fin du mois de septembre. La programmation détaillée sera disponible à l'automne. • Cet hiver, des rencontres suprarégionales seront offertes au réseau. Les détails de ces rencontres seront transmis cet automne. Deux rencontres similaires à Montréal et deux à Québec. Les différents dispositifs de reconnaissance des acquis en FGA seront présentés dans leur nouvelle édition 2019 : <ul style="list-style-type: none"> - RAC-CFMS - PRIOR LEARNING et épreuve synthèse français, langue seconde - TENS - GED - Univers de compétences génériques - Tests de français oral pour les personnes immigrantes pour la demande de citoyenneté de niveau 4 (TFO4) et de niveau 7 (TFO7), et le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) respectivement (examen seulement)

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Étant donné la fermeture des anciens codes de <i>Français, langue seconde</i>, un code provisoire sera offert pour le TFO7 pour remplacer FRE-5092 et FRE-5093, qui sont reconnus pour le PEQ. Les détails seront transmis à la rentrée scolaire. Les codes de cours en francisation vont changer : les codes alphanumériques LAN seront éventuellement remplacés par FRN pour distinguer le service d'enseignement francisation. ● Les prochaines sessions d'information à l'intention des gestionnaires auront lieu le : <ul style="list-style-type: none"> - 27 septembre 2018 de 9 h à 10 h 30 - 14 février 2019 de 9 h à 10 h 30 - 14 juin 2019 de 9 h à 10 h 30 ○ Une lettre sera transmise en septembre pour informer des modalités administratives d'inscription. ○ Rappel : les commissions scolaires sont invitées à mettre à jour leurs coordonnées dans la base de données GDUNO. La lettre d'information est seulement transmise aux directions de centres et aux directions de services.
8.	<p><u>Points d'information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le document administratif sur les services et programmes d'études 2018-2019 sera disponible également dès la rentrée scolaire 2018. Les nouveaux codes de cours y seront notamment présentés en annexe. ○ La DE AFC est actuellement en période de recrutement pour des prêts de service : <ul style="list-style-type: none"> - Programme d'études <i>Anglais, langue d'enseignement</i>¹ - Développement d'un dispositif de reconnaissance des acquis - Francisation et formation générale de base en entreprise - Programme d'études <i>Intégration sociale</i>² <p>Pour plus de détails, veuillez consulter les descriptions des mandats à l'adresse suivante : Prêts de services-Éducation des adultes et formation continue</p>
9.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Programmes d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Question : Pour les élèves dyslexiques/dysorthographiques qui ont besoin d'une synthèse de lecture en examen, est-ce qu'une demande officielle doit être transmise au MEES afin d'obtenir une copie électronique des examens? Toutes matières confondues? <ul style="list-style-type: none"> ○ Réponse : Il est recommandé aux responsables de la sanction des commissions scolaires de communiquer avec la Direction de la sanction des études afin d'obtenir l'information nécessaire sur les mesures adaptatives.

¹ La DE AFC a effectué des modifications à son plan d'embauche. Elle souhaite maintenant combler un poste en prêt de services pour le programme d'études Anglais, langue seconde.

² Ce poste a été ajouté à la liste après la rencontre du 14 juin 2018.

- Question : À quel endroit le document Questions-réponses du Rendez-vous SARCA du 8 mai 2018 sera disponible?
 - **Réponse** : Le document n'est pas encore disponible. Il sera déposé incessamment sur le site du Carrefour FGA sous l'onglet SARCA, et ce, au même endroit que les diaporamas. Les documents devraient être disponibles en version française et anglaise à la fin du mois de juin.
- Question : Est-ce que les changements annoncés dans les instruments d'évaluation sont effectifs dès maintenant ?
 - **Réponse** : La DE AFC effectue actuellement les modifications qui viennent d'être annoncées. Jusqu'à la diffusion des nouvelles versions de documents, les commissions scolaires doivent utiliser le matériel disponible, tel quel. Toutefois, les grilles d'évaluation à interprétation critérielle peuvent déjà être fournies aux adultes.
- Question : Quand recevrons-nous les définitions du domaine d'évaluation (DDE) et les prototypes d'épreuves pour les cours optionnels d'anglais, langue seconde, de niveau secondaire 5?
 - **Réponse** : Les DDE et les prototypes des cours optionnels d'anglais, langue seconde devraient être disponibles à l'automne.
- Question : À propos du 5 %, en français langue d'enseignement, ce n'est pas clair, vous avez mentionné qu'il était intégré à la C1 alors qu'il était écrit sur votre diapositive qu'il avait été retiré...
 - **Réponse** : La mesure qui visait l'évaluation de la qualité de la langue dans les réponses de l'adulte sera retirée. Le pourcentage qui lui était accordé (5%) sera redistribué à la C1.
- Question : Qui s'occupe de transférer le 5 % en français dans le système Tosca.net? GRICS ou les commissions scolaires?
 - **Réponse** : La DE AFC s'informerera auprès de la société GRICS.
- Question : Quand aurons-nous des détails sur les modalités d'attribution d'équivalences en histoire et science de 4^e secondaire pour des élèves qui auraient réussi l'histoire et la science de 3^e secondaire à la FGJ? Il était question que ce soit effectif dès juillet 2018 (et rétroactif!)...
 - **Réponse** : Cette question relève de la sanction. La DSE informera le réseau.
- Question : Est-ce que les sigles d'ART (4101-1/4102-2/5111-2/5112-2/5113-2) peuvent être utilisés en 2018-2019 ?
 - **Réponse** : Les codes de cours d'établissement demeurent ouverts pour l'année scolaire 2018-2019. Seulement les codes de cours ministériels de l'ancien curriculum ferment. Pour plus de détails, veuillez consulter le diaporama [Codes de cours DHS](#).
- Question : En ce qui concerne les examens de mathématique de la 4^e secondaire, à quel moment seront disponibles les nouvelles épreuves MEES ?
 - **Réponse**: Les nouvelles épreuves sont actuellement en traduction. Pour les séquences CST et SN, elles devraient être disponibles à la fin de l'été en versions française et anglaise. Pour la séquence TS, ce sera à l'automne.
- Question : Est-ce que vous envisagez de développer des tests de classement et de diagnostic nationaux ?
 - **Réponse** : Il n'y a pas de travaux prévus au Ministère à cet égard. Il s'agit d'une responsabilité locale.
- Question : Dans la dernière rencontre SARCA, il a été question d'un possible report en chimie et physique. Qu'en est-il ?

- **Réponse** : Une réflexion est actuellement en cours. Les commissions scolaires seront informées dès qu'une décision sera prise. L'information sera disponible dans la lettre précisant, notamment, la diffusion du document administratif sur les services et programmes d'études en FGA.³

Règles budgétaires

- Question : Où pouvons-nous trouver les règles budgétaires 2018-2019? Sur le site du MEES, nous trouvons celles du primaire et du secondaire. Celles de la FGA?
 - **Réponse** : Le document disponible sur le site du Ministère comprend l'information sur les règles budgétaires de la FGJ, FGA et de la FP. Vous pouvez consulter le document à partir de l'adresse suivante : [Règles budgétaires des commissions scolaires](#)
- Question : Il avait déjà été question d'avoir une mesure pour soutenir les oraux en anglais, langue seconde. Qu'en est-il de cette mesure ?
 - **Réponse** : Cette demande est actuellement en analyse. Pour l'année 2018-2019, aucune allocation n'est prévue. Les démarches se poursuivent pour les prochaines années.

Mesures 15161-15162-15163

- Question : Y a-t-il des délais pour déposer des projets des différentes mesures?
 - **Réponse** : Voir le diaporama [Mesures 15161-15162-15163 \(règles budgétaires 2018-2019\)](#)
- Question : Pour les mesures 15161-15162 et 15163, un partenariat avec un organisme externe doit-il obligatoirement être présent?
 - **Réponse** : Pour la mesure 15162, les projets doivent être réalisés en partenariat avec d'autres instances du milieu, comme les organismes communautaires ou de la société civile, dont le champ d'intervention est lié à l'action anticipée. Lors de dépôt du projet, une annexe (engagement des partenaires) doit être signée par chacun des partenaires.

Pour les mesures 15161 et 15163, les projets doivent être proposés par le secteur de l'éducation des adultes, mais peuvent être réalisés en partenariat avec d'autres instances du milieu.
- Question : Est-ce possible que le Ministère présente les projets intéressants de certaines CS dans les mesures 15161 à 15163 afin d'inspirer d'autres milieux?
 - **Réponse** : Une réflexion est actuellement en cours à cet effet. Le Ministère a la préoccupation de partager les projets réalisés dans l'ensemble du réseau.

Rencontres 2018-2019

- Question : Journée suprarégionale à Québec?
 - **Réponse** : Voir le diaporama [Rencontres 2018-2019](#)

³ Veuillez noter que depuis la rencontre du 14 juin 2018, une Info/Sanction (n. 18-19-02) a été émise à ce sujet. La fermeture des codes de cours de chimie et de physique des programmes de l'ancien curriculum de la formation générale des adultes a été reportée au 30 juin 2019.

10.

Fin de la rencontre

Le mot de la fin revient à M^{me} Martine Leroux qui remercie les participants d'avoir assisté à la rencontre et en profite pour leur souhaiter de belles vacances d'été.